

+ Termes de références

I. Informations générales

Intitulé de l'expertise courte terme	Mise en œuvre d'une action de renforcement des capacités « Planification stratégique et opérationnelle »
Bénéficiaire(s)	Comité de Coordination Régionale de l'Inclusion Economique (CCRIE)
Pays	Maroc
Durée totale des jours estimés	85 jours

II. Contexte et justification de l'expertise courte terme

La convergence des politiques publiques en matière d'emploi et d'entrepreneuriat revêt une importance capitale dans le Nouveau Modèle de Développement (NMD) du Maroc. Face aux défis du chômage chez les jeunes et à la nécessité de promouvoir une croissance économique durable, le programme SABIL soutient le Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise et de l'Emploi et des Compétences (MIEPEEC) dans le renforcement du processus de convergence en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

En étroite collaboration avec la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) au niveau national et le Secrétariat Général des Affaires Régionales (SGAR) des trois régions pilotes, le MIEPEEC souhaite instaurer une dynamique territoriale conforme aux nouvelles orientations de la régionalisation avancée. Cette dynamique a été concrétisée à travers la tenue de l'atelier national d'élaboration d'un modèle marocain évolutif de convergence des politiques publiques de l'emploi et de l'entrepreneuriat CPPEE les 24 et 25 janvier 2024 à Rabat. Cet atelier a permis de confirmer et consolider les résultats des ateliers régionaux qui l'ont précédé et a été l'occasion de converger les attentes et aspirations des régions avec celles du central.

Parmi les actions qui ont été retenues à l'unanimité et jugées nécessaires à mettre en œuvre dans l'immédiat, il y a celle de doter les régions d'outils de planification et de pilotage permettant la coordination régionale sous une forme unifiée, telle que prévue dans le cadre du comité interministériel régional de l'emploi.

A cet effet, le MIEPEEC, à travers le Programme SABIL, souhaite répondre à cette doléance régionale en mettant en œuvre une action-formation visant à faciliter la planification, le pilotage et la mise en œuvre des actions au niveau des régions. Cette action de renforcement des capacités bénéficiera aux membres des CCRIE des régions de Béni Mellal Khénifra (BMK), de Fès-Méknès (RFM) et de Souss-Massa (RSM), permettant ainsi d'accélérer le processus d'aide à la décision.

La présente mission s'inscrit dans le cadre des activités de l'axe B "convergence des politiques publiques de l'emploi et de l'entrepreneuriat", et plus précisément dans la réalisation B.2 "renforcement des capacités des écosystèmes de l'emploi et de l'entrepreneuriat" dans les régions d'intervention du programme.

Pour la réalisation de la mission, objet des présents termes de référence, il est prévu de mobiliser un (01) expert formateur.

III. Objectifs

L'objectif principal de la présente mission est double :

- Renforcer la collaboration multipartite dans les régions d'intervention du programme Sabil en constituant un noyau dur régional en charge de la planification, du suivi et du pilotage des projets d'inclusion économique.
- Élaborer les outils de pilotage pour la convergence des politiques publiques de l'emploi et de l'entrepreneuriat et en assurer le suivi.

N.B : l'harmonisation des outils à développer est un impératif de la mission.

Pour l'atteinte de ces objectifs, les étapes intermédiaires sont définies comme suit :

- Analyse de l'écosystème régional de l'emploi et de l'entrepreneuriat dans les régions d'intervention ;
- Constitution du noyau dur pour le pilotage régional ;
- Fixation d'objectifs régionaux communs pour chacune des 03 régions ;
- Développement d'un plan d'action régional ;
- Développement d'un tableau de bord consolidé ;
- Elaboration du rapport régional annuel sur les politiques d'emploi et d'entrepreneuriat ;
- Capitalisation et suivi de la planification.

IV. Description de l'expertise

1) Activités prévues

La présente mission est composée des trois phases suivantes :

Phase 1 : Préparation de la mission (5 H/J)

- Apprécier en amont la situation de départ de l'écosystème régional de l'emploi et de l'entrepreneuriat dans les trois régions ;
- Dresser la carte des acteurs avec les rôles et les responsabilités de chacun ;
- Organiser et tenir des rencontres avec les principaux partenaires au niveau central ainsi qu'avec les chefs des bureaux régionaux de l'AT.

A l'issue de cette phase, l'expert est demandé de fournir un rapport de synthèse accompagné d'un planning d'intervention pour la phase 02 ainsi que les supports qui y seront utilisés.

Phase 2 : Mise en œuvre des ateliers dans les régions (69 H/J)

Sur la base des résultats de la phase préparatoire et pour chacune des régions, il est impératif de mener à bien les tâches suivantes :

Atelier I : Planification stratégique (5 H/J)

- Actualiser et consolider l'état des lieux des 03 régions en identifiant les champs de complémentarité et de chevauchement entre les acteurs de l'inclusion économique dans chacune des régions ;
- Arrêter le cadre de collaboration entre les acteurs concernés et dégager une charte d'engagement en définissant la structure de pilotage et son chef de file ;
- Activer, unifier et formaliser le noyau dur « commission régionale unifiée de l'emploi et de l'entrepreneuriat » ;

- Elaborer une vision et des objectifs à atteindre à terme sur la base des priorités régionales et provinciales de chaque région, et en tenant compte des programmes d'appui en cours ;

Atelier II : Elaboration des plans d'action et tableaux de bord régionaux (4 H/J)

- Elaborer un plan d'action régional à mettre en œuvre ;
- Développer un tableau de bord convergent ;

Atelier III : Elaboration et développement du rapport régional annuel de la CPPE et des plans d'actions régionaux (3 H/J)

- Elaborer le rapport annuel régional sur la CPPEE ;
- Elaborer le plan d'action pour l'année 2025 ;

Atelier IV : Un atelier de capitalisation au niveau central (3 H/J)

- Atelier de capitalisation des activités réalisés au titre de l'année écoulée, regroupant les 03 régions et le niveau central ;
- Note conceptuelle définissant les activités et les actions nécessaires pour le suivi des plans d'action 2025 ;

Il est à noter que pour chaque atelier, une journée (1 H/J) de préparation et une journée (1/H) pour le rapportage sont allouées, soit un total de 2 H/J pour chaque atelier.

Pour la réalisation de cette phase, l'expert doit tenir compte des aspects suivants :

- La dispense de l'action doit s'inspirer des scénarios pédagogiques en usage dans l'éducation des adultes et la formation-action : exposés, démonstrations, cas pratiques...
- Le processus de la formation-action soit conduit dans une démarche andragogique qui tient compte de la nature du public et de son expérience.

Phase 03 : Suivi allégé de la mise en œuvre des plans d'action 2025 (10 H/J)

- Activités pour assurer le suivi des outils de pilotage (Plans d'actions et TBR) pour l'année 2025

En coopération avec les chefs des bureaux régionaux de l'AT, il sera demandé à l'expert de proposer des actions et des activités à mettre en place pour le suivi.

2) Livrables attendus (2 H/J)**Phase 01 :**

- Rapport avec un planning de déroulement de la mission et les supports à utiliser dans la phase 02.

Phase 02 :

- Charte de constitution de la commission régionale unifiée de l'emploi avec le chef de file désigné.
- Les 03 plans d'actions régionaux 2024.
- Les 03 tableaux de bord régionaux 2024.
- Les 03 rapports régionaux sur la CPPEE pour l'année 2024.

Phase 03 :

- Rapport de l'atelier de capitalisation
- Les rapports d'activités de suivi pour 2025.

Un (01) rapport **final** de fin de mission.

V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

1. Période de mise en œuvre : 20 avril 2024 – 15 décembre 2025
2. Durée effective de la mission : 85 jours

Mission	H/J
Phase 1 : Préparation de la mission	05
Phase 2 : Mise en œuvre des ateliers dans les régions	69
Atelier I : Planification stratégique + (Préparation + Rapport)	(5 + 2)*3
Atelier II : Elaboration des plans d'action et tableaux de bord régionaux + (Préparation + Rapport)	(4 + 2)*3
Atelier III : Elaboration le rapport régional annuel de la CPPE et des plans d'action pour 2025 + (Préparation + Rapport)	(3 + 2)*3
Atelier IV : Atelier de capitalisation au niveau central + Préparation + Rapport	(3 + 2)*3
Phase 3 : Suivi allégé de la mise en œuvre des plans d'action 2025	10
Rapport de fin de mission	01
TOTAL en H/J	85

VI. Expertise et profil demandés
A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un Master en économie ou management de projets, en administration, renforcement des organisations ou expérience équivalente.
- Excellentes qualités /capacités :
 - de communication
 - de travail en équipe et relationnel
 - de transmission des savoirs
 - de synthèse et de rédaction
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français et de l'arabe dialectal (écrit / oral)

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de l'insertion économique des jeunes
- Expérience d'au moins 10 ans en animation d'ateliers, de sessions de formation et dans le développement de modules de formation.
- Expérience de 10 ans en conseil institutionnel et dans la réorganisation de structures publiques.
- Expérience de 07 ans en ingénierie des processus de développement de compétences et d'inter-culturalisme.

C. Expérience professionnelle spécifique

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans en développement stratégique.
- Expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans la mise en place et l'animation des réseaux de partenariats institutionnels.
- Expérience professionnelle de 7 ans dans la mise en place de stratégie de développement local et des mécanismes de bonne gouvernance.
- Expérience d'au moins 5 ans en lien avec la conduite du changement et l'appui aux organisations publiques d'accompagnement vers l'insertion économique
- Maîtrise des méthodologies de la bonne gouvernance.

VII. Candidatures

- Documents à envoyer obligatoirement :
 - o CV avec références.
 - o Approche méthodologique.
 - o Offre financière.
- Date limite de candidature : **04/04/2024**
- Les documents doivent être envoyés à l'adresse : **sabil.achats@expertisefrance.fr**